

La Fontanette pour tous, tous pour la Fontanette !

Souscription publique

La première pierre de l'extension du home a été posée officiellement le 22 septembre en présence des autorités et de nombreux invités.

A cette occasion, une très large souscription de parts de construction a été lancée. Il est primordial de rappeler que le soutien de la population est extrêmement important pour la Fondation du home. Les personnes prêtes à soutenir la Fontanette dans sa mission au service des personnes âgées pourront acquérir une ou plusieurs parts de construction d'une valeur nominale de CHF 100.-- directement auprès de :

- La banque Raiffeisen à Gorgier
- Le kiosque « Ribaux » à St-Aubin
- Le secrétariat du home de la Fontanette

ou en effectuant un virement sur le CCP 20-6885-5 du home, avec mention « part/s de construction ». Les parts seront ensuite transmises par courrier.

Les parts souscrites seront remboursées à leur valeur nominale dès 2010 par tirages au sort annuels, en nombre variable selon les disponibilités financières de la fondation.

D'ores et déjà, un grand MERCI à tous pour ce précieux et généreux soutien !

Le Comité administratif de la Fondation du home de la Fontanette

